

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article5236>

Les circulaires de la semaine

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: lundi 9 mars 2015

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous

droits réservés

Installation de comités régionaux de la mobilité européenne et internationale des jeunes. / Droit au séjour des ascendants de mineurs bénéficiaires d'une protection internationale / Nouveau code de l'expropriation pour cause d'utilité publique / Communication par la voie électronique en matière de procédure civile / Présentation des dispositions de la loi relative à la modernisation et à la simplification du droit et des procédures dans les domaines de la justice et des affaires intérieures

[1]

Jeunesse

– Circulaire interministérielle N° DJEPVA/MCEIJA/DREIC/DGEFP/DGER/2015/54 du 23 février 2015 [relative à l'installation de comités régionaux de la mobilité européenne et internationale des jeunes](#) NOR : VJSJ1505182C

Justice

– Circulaire du 18 mars 2014 [relative au droit au séjour des ascendants de mineurs bénéficiaires d'une protection internationale](#) NOR : INTV1406620N

– Circulaire du 19 janvier 2015 de [présentation de l'ordonnance n° 2014-1345 du 6 novembre 2014 relative à la partie législative du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et du décret n° 2014-1635 du 26 décembre 2014 relatif à la partie réglementaire du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique](#) NOR : JUSC1501312C

– Circulaire du 12 février 2015 de [présentation des dispositions du décret n° 2014-1633 du 26 décembre 2014 modifiant le décret n° 2010-434 du 29 avril 2010 relatif à la communication par la voie électronique en matière de procédure civile et portant adaptation au droit de l'Union européenne](#) NOR : JUSC1501985C

– Circulaire du 19 février 2015 de [présentation des dispositions de la loi n° 2015-177 du 16 février 2015 relative à la modernisation et à la simplification du droit et des procédures dans les domaines de la justice et des affaires intérieures](#) NOR : JUSC1504802C



[1] Photo : © Kret